

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2024**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil, le jeudi 19 décembre 2024 à 20 h et à laquelle étaient présents les conseillers : Rémi Faucher, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois, Gilles Martin et Lorraine Demers sous la présidence du maire Louis-Georges Simard formant quorum.

Monsieur Louis-Philippe Caron, directeur général, greffier-trésorier est également présent.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Louis-Georges Simard ouvre la séance à 20 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Louis-Philippe Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du budget de l'année financière 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 4) Période de questions
- 5) Levée de la séance

24-12-26

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3) Adoption du budget de l'année financière 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954, paragraphe 1, du *Code municipal*, le Conseil municipal doit adopter le budget de l'année financière et y prévoir des revenus au moins équivalents aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2025-2026-2027 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

24-12-27

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le présent Budget de l'année financière 2025 et le Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2025-2026-2027 suivant, soient adoptés et il est décrété ce qui suit :

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2024**

Dépenses de fonctionnement	2025
Administration générale	779 171 \$
Sécurité publique	340 537 \$
Transports	710 965 \$
Hygiène du milieu	662 913 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	172 762 \$
Loisirs et culture	288 541 \$
Frais de financement	65 899 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 020 788 \$
Remboursement en capital de la dette à long terme	232 439 \$
Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations	3 253 227 \$

Conseil adopte les dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations suivantes pour l'année financière municipale 2025 :

Et le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus	2025
Taxes sur la valeur foncière	
Taxe foncière – Générale	1 707 731 \$
Taxe foncière – Aqueduc et égout	42 352 \$
Taxe foncière – Enrochement et chemins municipaux	64 899 \$
Sous-total des taxes sur la valeur foncière	1 814 982 \$
Taxes sur une autre base	
Taxes de services et dettes – Aqueduc et égout	466 371 \$
Taxes de services – Collecte des matières résiduelles	203 715 \$
Taxes de services – Vidange des fosses septiques	34 195 \$
Taxes de services – Cours d'eau	80 559 \$
Sous-total des taxes sur une autre base	784 840 \$
Compensations, transferts et autres revenus	
Compensation tenant lieu de taxes	80 330 \$
Transferts	471 431 \$
Services rendus, impositions des droits, amendes et pénalités et autres revenus	101 644 \$
Sous-total compensations, transferts et autres revenus	653 405 \$
Total des Revenus	3 253 227 \$

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 19 décembre 2024**

QUE le Conseil adopte le Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2025-2026-2027 en y présentant les projets suivants :

Année	Activités	Montant estimé
2025	Transport	190 000 \$
	Infrastructures	110 000 \$
	Développement et loisirs	310 000 \$
	Total :	610 000 \$
2026	Transport	5 060 000 \$
	Infrastructures	310 000 \$
	Total :	5 370 000 \$
2027	Transport	3 560 000 \$
	Total :	3 560 000 \$

ADOPTÉ

4) Période de questions

5) Levée de la séance

24-12-28

II EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Faucher, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à 20 h 26.

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Louis-Philippe Caron
Directeur général, greffier-trésorier